



PROGRAMME DE FORMATION

« SPÉCIFICITÉS ET BONNES PRATIQUES DU TRANSPORT D'USAGERS D'ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX EN SITUATION DE HANDICAP »

Formez les chauffeurs aux règles et bonnes pratiques de prise en charge d'usagers en situation de handicap, pour un transport de qualité et adapté !



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Différencier les 5 formes de handicap définies par l'Organisation Mondiale de la Santé
2. Décrire les 6 différents types de trouble du comportement chez les personnes déficientes



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Découverte (présentation PPT) des 5 formes de handicap (OMS) et des 6 types de trouble du comportement chez les personnes déficientes intellectuelles
 - Description des formes de handicap et troubles du comportement et des manifestations comportementales associées
- Sensibilisation à la place et au rôle de chaque partie dans le transport des usagers : transmission des informations et responsabilités
 - Identification des bonnes pratiques dans l'échange d'information entre les acteurs du transport et distinction des rôles et responsabilités de chacun pendant le transport

MÉTHODE ET TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES UTILISEES : *Expositive/ Participative/Active*

- Evaluation des connaissances en début de session : réponse à un questionnaire
- Questions/réponses entre le formateur et les apprenants au cours de la présentation
- Exercices pratiques en petits groupes



PUBLIC CIBLE

Fournisseurs de transport d'usagers de l'établissement
Groupe de 12 apprenants maximum par journée



PRÉREQUIS

→ Profil des apprenants : au moins une personne conduit des personnes en situation de handicap de l'établissement

→ Techniques : Salle suffisamment grande pour accueillir tous les participants, équipée d'un vidéoprojecteur. Il faut aussi prévoir des PaperBoard et des feutres



DURÉE ET LIEU

- 4h30 réparties sur une journée
- Locaux de l'établissement médico-social ou dans les locaux de l'entreprise de transport, en présentiel
- Entre 1500 et 2000 € HT



MODALITES D'EVALUATION :

1. Des évaluations formatives en cours de formation (exposés en groupe et échanges oraux)
2. Réponses individuelles à un questionnaire en ligne sur les compétences acquises lors de l'action de formation (évaluation des acquis)
3. Questionnaire de satisfaction à chaud
4. Questionnaire de transfert de compétences 3 mois après l'action de formation

ATTESTATION DE
FORMATION
DÉLIVRÉE À CHAQUE
STAGIAIRE